

INFRASTRUCTURES, TRANSPORTS ET MER

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

*Direction générale des infrastructures,
des transports et de la mer*

Direction des affaires maritimes

Arrêté du 21 décembre 2015 portant désignation des membres de la Commission nationale de sécurité de la navigation de plaisance

NOR : DEVT1528990A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté du secrétaire d'État chargé des transports, de la mer et de la pêche, auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en date du 21 décembre 2015, sont nommés à la Commission nationale de sécurité de la navigation de plaisance, en application de l'article 18 du décret n° 84-810 du 30 août 1984 modifié relatif à la sauvegarde de la vie humaine en mer, à l'habitabilité à bord des navires et à la prévention de la pollution, en qualité de :

*Représentant du ministère chargé de la mer affecté
à un service central ou déconcentré*

M. Stellio POMARE, titulaire.
M. Sylvain MOYNAULT, suppléant.

*Représentant du Conseil supérieur de la navigation de plaisance
et des sports nautiques*

M. Jean-Marc LUTTON, titulaire.

Représentant de la Fédération française de voile

M. Guy SALLENAVE, titulaire.
M. Dominique SERRE, suppléant.

Représentant de la Fédération française de motonautique

M. Daniel TISSOT, titulaire.
M. Marcel VAISBROIT, suppléant.

Représentants de la Fédération des industries nautiques (dont deux constructeurs)

MM. Yves ROUILLE, Alexis GRANGE et Grégoire DOLTO, titulaires.
MM. Exequiel CANO LANZA, Sébastien MILCENDEAU et Alexandre COCHERIL, suppléants.

Représentant de la Société nationale de sauvetage en mer

M. Marc JACOB, titulaire.
M. Gérard RIVOAL, suppléant.

Représentant de la Fédération des sociétés d'assurance

M. Frédéric DENEFFLE, titulaire.
Mme Michelle GAGNE, suppléant.

Représentants de l'Institut français des architectes navals

MM. Patrice LAURENT et François ROSE, titulaires.

MM. Philippe SUBRERO et Jean-Pierre BROUNS, suppléants.

*Techniciens de sociétés de classification habilitées,
dont l'une française*

M. Arnaud LE GALL, titulaire, et M. Nicolas LE MOUROUX, suppléant, Lloyd's Register.

M. Benjamin COLLIER, titulaire, et M. Philippe RICOU, suppléant, Bureau Veritas.

*Titulaire de brevet permettant le commandement
de navires à utilisation commerciale*

M. Régis LORET, titulaire, et M. Sylvain STAELS, suppléant.

*Pour les questions relatives à la réglementation
ou au contrôle de la sécurité des navires*

M. Damien CHEVALLIER, titulaire.

M. Olivier PIROUX, suppléant.

*Représentant des organisations syndicales des gens de mer
les plus représentatives sur le plan national*

Mme Corine ARCHAMBAUD, titulaire (UFM-FGTE-CFDT).

M. Jean-Claude SCHELLINO, suppléant (UFM-FGTE-CFDT).